



Modèle présenté : 923-10 et 923-22



Tabourets

913

922-10/923-10/926-10

923-22/926-22

Mentions légales

PROMOTAL

22, rue de Saint-Denis de Gastines
B.P. 26 - 53500 ERNÉE Cedex

FRANCE

Tél. : +33 (0)2 43 05 12 70

Fax : +33 (0)2 43 05 68 99

internet : www.promotal.com

Les descriptions et les spécifications contenues dans le présent Manuel d'utilisation sont jugées exactes au moment de l'impression.

Promotal se réserve cependant le droit de modifier sans préavis ses modèles et ses procédures ou de les rendre caducs.

Avant toute commande, nous conseillons à nos clients de consulter un responsable commercial local.



Information importante	5
<i>Symboles de sécurité</i>	5
Précaution de déballage	6
<i>Matériel livré sous emballage cartonné</i>	6
<i>Matériel livré non monté</i>	6
<i>Conditions de stockage</i>	6
<i>Conditions d'utilisation</i>	6
<i>Déballage et Installation</i>	6
<i>Vérification</i>	7
Protocole de nettoyage	8
<i>Avertissement</i>	8
<i>Nettoyage / Désinfection</i>	8
Notice d'utilisation – Tabourets	9
<i>Emploi prévu</i>	9
<i>Caractéristiques</i>	9
<i>Dimensions</i>	9
Instruction de montage	11
<i>Montage pieds avec roulettes</i>	11
<i>Montage pieds avec patins</i>	11
Utilisation du Tabouret	13
<i>Réglage de la hauteur</i>	13
<i>Réglage avec poignée</i>	13
<i>Réglage avec pédale</i>	13

Accessoires	14
<i>Dossier</i>	14
<i>Mise en place du dossier</i>	14
<i>Repose pieds</i>	14
<i>Mise en place du repose pieds</i>	14
Options	15
<i>Assise inox</i>	15
<i>Assise forme selle</i>	15
Notes	16
Durée de vie du Mobilier Médical	17
<i>Maintenance obligatoire / spécifique</i>	17
<i>Fin de vie du mobilier</i>	17
Carnet d'entretien	18
Renseignement sur la garantie	19
<i>Garantie</i>	19
<i>Engagements</i>	19
<i>Exclusions</i>	19
<i>Obligation exclusive</i>	19
<i>Absence d'autorisation</i>	19

Symboles de sécurité



Signal d'avertissement

Les informations marquées avec ce symbole doivent impérativement être lues et strictement respectées !

Remarque

Attire l'attention sur une procédure, une pratique ou une situation.



Limitation d'humidité



Nombre maximum de palettes empilées



Orientation correcte pour transport



Limitation de pression atmosphérique



Limite de température



Fragile



Conserver au sec



Ne pas utiliser d'objets tranchants



Fabricant



Signe de sécurité général



Se référer au manuel/
brochure d'instruction



Marquage CE



Avertissement

Les pictogrammes et les signaux d'avertissement qui sont installés par le fabricant ne doivent pas être enlevés ! Si ces signaux sont enlevés, la responsabilité du fabricant est annulée.

Précaution de déballage

Matériel livré sous emballage cartonné

- *Matériel de faible encombrement, léger, ou offrant des possibilités de préhension aisées*
- *Matériel lourd, volumineux, nécessitant l'emploi d'un dispositif de levage*

Dans ce cas, la manutention se fait facilement sans dispositif de levage, en veillant à bien respecter le sens de positionnement des cotés. En l'absence de flèche signalétique indiquant le haut et le bas, se repérer au positionnement des différentes étiquettes d'identification du produit qui sont toujours situées en partie haute.

Dans ce cas, l'emploi d'un chariot élévateur est possible sous réserve d'une utilisation correcte de celui-ci. Avant tout déplacement, il faut veiller au sens de positionnement du matériel et s'assurer que la charge est bien équilibrée.

Matériel livré non monté

Ce matériel vous est livré à monter.

Les différents éléments qui composent ce matériel sont protégés par un emballage fait :

- d'une protection plastique (vinyle)
- d'une protection en film bulle /mousse ou polystyrène
- d'un emballage carton.

Conditions de stockage

Température ambiante :

Humidité relative :

Pression atmosphérique :

-15 °C à +60 °C (+5 °F à 140 °F)

10 % à 90 % (sans condensation)

0.5 bar à 1.05 bar (500 hPa à 1050 hPa)

Tout stockage doit se faire en respectant les recommandations suivantes :

- Local propre, aéré et tempéré.
- Matériel stocké à l'abri des intempéries et de l'ensoleillement direct.
- Local non humide.

- Matériel stocké à l'abri des chocs.
- (ne pas entreposer dans un endroit soumis à de fréquents passages).
- Empilement de tout matériel à proscrire.
- Conservation dans l'emballage d'origine jusqu'à la destination finale.

Conditions d'utilisation

- Local sec et tempéré.
- Altitude maximale : 2000 m

- Température 10 à 40° C
- Humidité relative 75% maxi.

Déballage et Installation

Lors du déballage, enlever toutes les agrafes et retirer l'emballage carton avec précaution. Des éléments fragiles du matériel (revêtement, carter en matière plastique, etc.) peuvent se trouver à proximité de celui-ci. Attention aux outils coupants.

Une fois l'emballage ôté, retirer toute protection éventuelle restante.

Cas de l'emballage sur palette. Retirer l'emballage comme précédemment. Suivant les modèles, l'immobilisation du matériel est assurée soit par des brides vissées, soit par des tasseaux bois cloutés. Utiliser une clé (dans le cas des brides métalliques). Utiliser un arrache clou (dans le cas des tasseaux bois). Déposer le matériel de la palette et enlever les protections restantes, le matériel peut être alors utilisé.

Vérification

Après avoir déballé le dispositif médical, suivre les étapes suivantes :

- 1) Vérifiez les documents de livraison pour vous assurer que la livraison est complète.
- 2) Vérifiez les composants externes pour rechercher les dommages éventuels liés au transport.
- 3) Vérifiez que l'emballage contient le dispositif médical, les accessoires et options, le cordon d'alimentation (si DM électrique) et le Guide d'utilisation.

Remarque :

Représentant CE autorisé

Au sein de l'Union Européenne, tous les problèmes, plaintes ou questions doivent être adressés au représentant CE autorisé de Promotal indiqué ci-dessous :

Promotal
22, Rue de Saint-Denis de Gastines
53500 Ernée,
FRANCE
Téléphone : + 33 (0)2 430 517 76
Fax : + 33 (0)2 430 572 00

Avertissement

Toute manipulation du Dispositif Médical ne doit s'effectuer qu'après une lecture complète du manuel d'utilisation. L'appareil n'est destiné qu'à l'utilisation spécifique prévue et décrite dans notre documentation. Le montage et raccordement ne doivent se faire que par du personnel qualifié. En

aucun cas les composants électriques (Vérin, boîtier, coffret, poignée de commande, batterie, adaptateur, etc.) ne doivent être ouverts. Promotal décline toute responsabilité pour les dommages résultant du non-respect de ces instructions.



Toute modification du DM sans autorisation écrite du fabricant est interdite.



Attention

Seule l'utilisation d'accessoires prévus et fournis pour ce DM par Promotal est autorisée.



Attention

Ce dispositif médical n'est pas destiné à être nettoyé dans un tunnel de lavage.

Nettoyage / Désinfection

Ce dispositif médical doit faire l'objet d'un nettoyage régulier à l'aide de produits détergents appropriés, ainsi que d'une désinfection régulière au moyen de produits désinfectants répondant à la définition de Bactéricide, Virucide et Fongicide.

Pour le nettoyage courant de la sellerie, des surfaces peintes, en inox ou aluminium, des pièces en matière plastique, des éléments de commande, il peut être utilisé un détergent doux de type eau savonneuse suivi d'un rinçage efficace à l'eau claire puis d'un séchage complet.

L'emploi de produits détergents désinfectants destinés aux dispositifs médicaux, tels que ceux composés d'ammoniums quaternaires, de peroxyde d'hydrogène, d'éthanol, de composés chlorés, ... est tout à fait adapté à nos dispositifs médicaux sous réserve que :

- Les concentrations prescrites par les fournisseurs de ces produits soient respectées ;
- Les conditions d'application (durée de contact, quantité déposée, température, rinçage, ...) soient respectées ;
- Le produit détergent désinfectant utilisé soit, selon les indications du fournisseur, utilisable sur :
 - PVC, ABS, Polyamide, Polyuréthane, Polypropylène
 - Les surfaces métalliques peintes époxy
 - Les surfaces métalliques en inox et en aluminium.

Avertissement :

- Les solvants sont strictement prohibés.
- L'utilisation de poudre abrasive ou de tout autre produit abrasif est à proscrire.
- Le nettoyage à haute pression est interdit.



Tout dommage consécutif à un non-respect des consignes d'utilisation d'un produit détergent désinfectant ne pourra en aucun cas être pris en charge par Promotal au titre de la garantie.



Emploi prévu

Cet appareil est prévu pour être utilisé uniquement dans un local professionnel :

- Cabinet médical
- Établissement de soins

Cet appareil ne doit pas être installé dans un local à usage domestique.

Caractéristiques

Piètement aluminium poli brillant 5 branches.

Hauteur variable colonne à gaz.

Revêtement anti-feu classe M1

Roulettes doubles galets Ø 50 mm.

Assise Ø 37 cm.

Piètement Ø 50 cm.



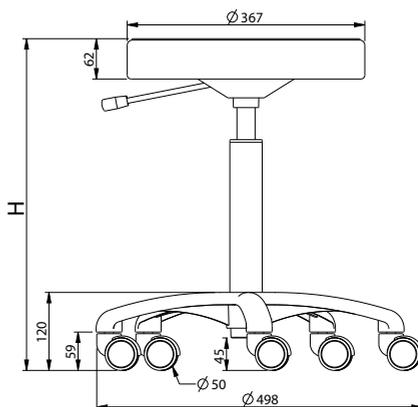
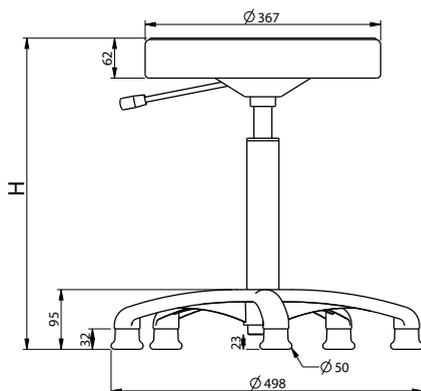
Dimensions

Tabouret avec commande manuel

Pieds sur patins		913	
H	mini	44 cm	
	maxi	63 cm	

Tabouret avec commande manuel

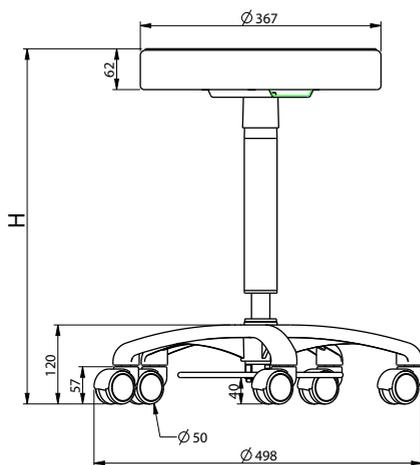
Pieds sur roulettes		922-10	923-10	926-10
H	mini	38,5 cm	47 cm	57,5 cm
	maxi	47 cm	66 cm	82,5 cm



Dimensions

Tabouret avec commande au pied

Pieds sur roulettes		923-22	926-22
H	mini	51 cm	60 cm
	maxi	69 cm	85 cm



Instruction de montage

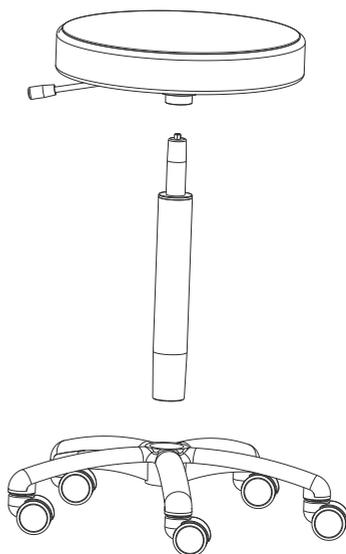
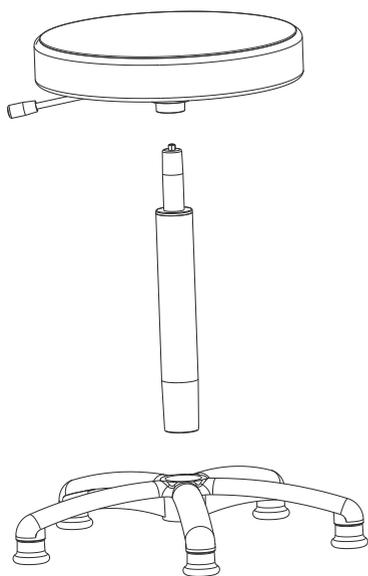
Les tabourets sont fournis non montés (*sauf les modèles 923-22 et 926-22*).

L'emballage contient : - une assise.

- une colonne à gaz.

- un pied 5 branches, avec roulettes.

- ou un pied 5 branches, avec patins.



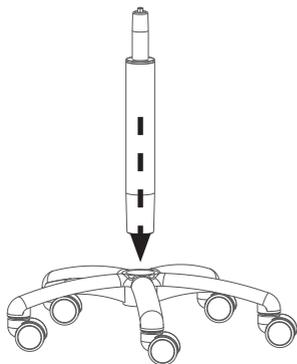
Attention

Ces tabourets ne sont pas conçus pour l'utilisation dans une salle d'opération.

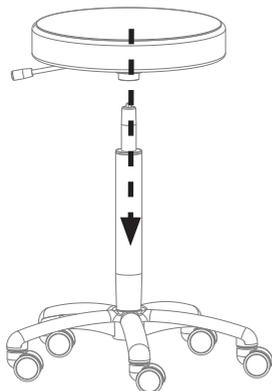
Instruction de montage

Montage pieds avec roulettes

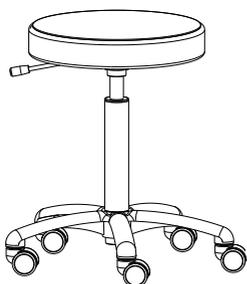
- 1 Insérer la colonne dans le piétement.



- 2 Insérer l'assise sur la colonne.

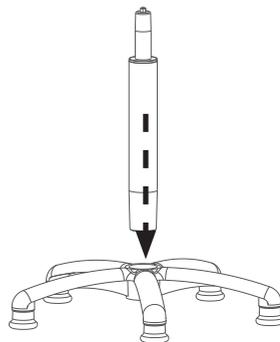


- 3 Vue d'ensemble

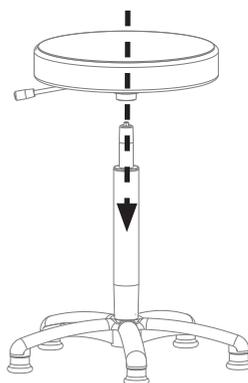


Montage pieds avec patins

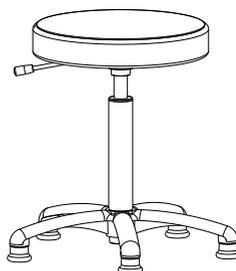
- 1 Insérer la colonne dans le piétement.



- 2 Insérer l'assise sur la colonne.



- 3 Vue d'ensemble



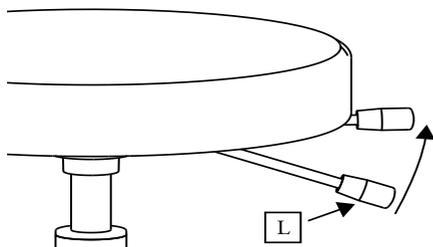
Réglage de la hauteur

Réglage avec poignée

(pour modèles 913, 922-10, 923-10, 926-10)

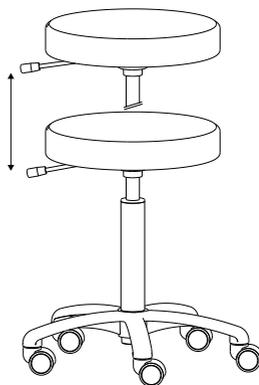
Pour monter :

Actionner, (à vide), le levier (L) dans le sens indiqué, jusqu'à la hauteur souhaitée.



Pour descendre :

S'asseoir sur l'assise et actionner le levier (L) dans le sens indiqué, jusqu'à la hauteur souhaitée.

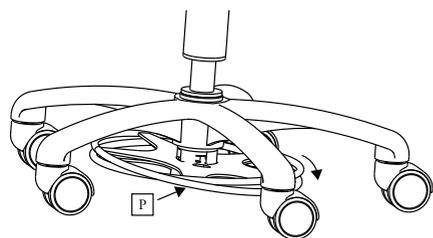


Réglage avec pédale

(pour modèles 923-22 et 926-22)

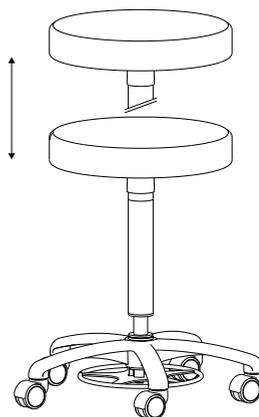
Pour monter :

Avec le pied actionner le levier (P) dans le sens indiqué, jusqu'à la hauteur souhaitée.



Pour descendre :

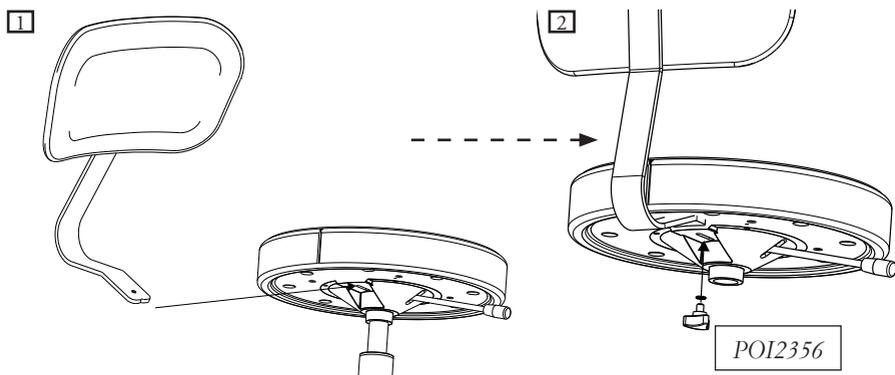
S'asseoir sur l'assise et avec le pied actionner le levier (P) dans le sens indiqué, jusqu'à la hauteur souhaitée.



Dossier

(référence 925)

Mise en place du dossier

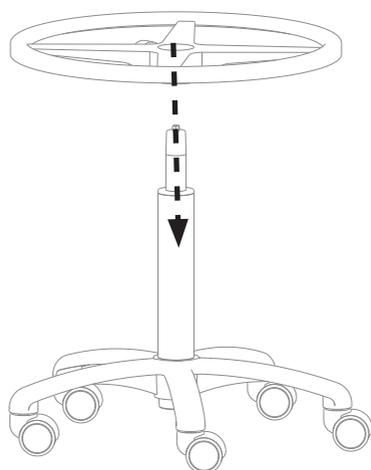


Repose pieds

(référence 927)

(Incompatible avec les modèles 923-22 et 926-22)

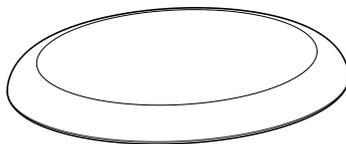
Mise en place du repose pieds



Assise inox

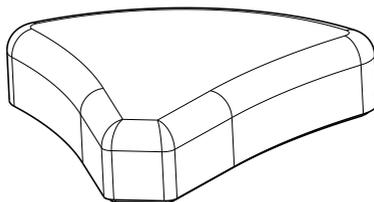
(référence 917)

Hauteur standard : -6 cm.



Assise forme selle

(référence 918)



Ce mobilier a été conçu pour une durée de vie de 10 ans, sauf pièces d'usure, dans des conditions normales d'utilisation. Cette durée peut varier selon la fréquence d'utilisation.

VERIFIER AU MINIMUM UNE FOIS PAR AN L'ETAT GENERAL DU MOBILIER.

Les pièces d'usure sont :

- La sellerie

Promotal préconise une surveillance des produits et de procéder au remplacement des pièces usées. Pour toute intervention, contacter votre revendeur habituel, en indiquant le N° de série du mobilier.

Maintenance obligatoire / spécifique

Une fois par an :

- Vérifier le bon serrage de la visserie.
- Vérifier que le cordon d'alimentation ne présente pas de coupure ou autre dommage matériel.
- Noter ces informations et la date de vérification sur le carnet d'entretien.

Fin de vie du mobilier

Votre revendeur est responsable de la récupération et du traitement en fin de vie de ce mobilier.

Si nécessaire, n'hésitez pas à contacter Promotal. Nous vous proposerons une solution pour traiter cet équipement dans les meilleures conditions.



Avertissement matériel NE PAS Démontez L'APPAREIL

Si un défaut est détecté, contacter immédiatement votre revendeur ou le service technique de la société de votre revendeur (cf. Chapitre Garantie) pour un diagnostic complet. Si un doute subsiste, ne pas utiliser l'appareil.

Garantie

Promotal garantit les matériels fabriqués par Promotal et leurs composants pendant une période de deux (2) ans* à la date de facturation.

Engagements

Promotal s'engage à remplacer les pièces défectueuses qui lui sont retournées au cours de la période applicable de la garantie, et qui, après examen par Promotal, s'avèrent défectueuses.

Le distributeur de Promotal est responsable du service après vente pendant et après la période de garantie.

Exclusions

- Cette garantie ne s'applique pas pour :

- (1) Les pièces d'usure et les consommables.
- (2) Les frais de déplacements et de main d'œuvre.
- (3) Les pannes résultant d'une mauvaise utilisation, d'une négligence manifeste ou d'un transport de l'appareil.
- (4) Les matériels dont les caractéristiques d'origine ont été modifiées par l'utilisateur.
- (5) Les boîtiers de contrôle, les vérins hydrauliques et électriques s'ils ont été ouverts par l'utilisateur (scellés rompus).
- (6) Les dommages, pannes, défaillances ou défauts imputables à des causes d'origine externe (foudre, surtensions électriques, inondations, catastrophes naturelles, chocs, etc...) ou à la présence de corps étrangers.
- (7) Les dommages dus à un mauvais branchement ou à l'alimentation, les dommages dus à la corrosion ou à la détérioration graduelle du produit.
- (8) Les dommages indirects liés à la perte de jouissance ainsi que les pénalités dues à une mauvaise performance.
- (9) Les dommages esthétiques causés aux parties extérieures du matériel ne nuisant pas au bon fonctionnement tels que rayures, écaillures, égratignures.
- (10) Les appareils dont le numéro de série a été rendu illisible, modifié ou retiré.

Obligation exclusive

Le seul engagement de Promotal sous la période de garantie est le remplacement des pièces défectueuses. Promotal ne sera pas responsable des dommages directs, indirects, spéciaux ou fortuits, ou des pertes subies suite à la non utilisation des matériels.

Absence d'autorisation

Aucune personne ou société n'est autorisée à créer tout autre engagement ou obligation relatifs aux matériels au nom de Promotal.

CETTE GARANTIE EST LA SEULE GARANTIE APPLICABLE DE PROMOTAL AU DETRIMENT DE TOUTE AUTRE GARANTIE IMPLICITE.

* Les selleries sont garanties 1 an contre des vices de fabrication

